

MONTANT DES HONORAIRES 2020
T.V.A. 20 % incluse

ESTIMATIONS ET EXPERTISES

Avis de valeur gratuit dans le cas d'une mise en vente.

Dans les autres cas :

- 1- **Visite estimative avec compte rendu** 150 €+ frais de déplacement (0,50 € T.T.C./km),
- 2- **Expertise** : sur devis, en fonction du temps passé : 90 €T.T.C. par heure (déplacement, visite des lieux, élaboration du rapport demandé) + frais de déplacement (0,50 €T.T.C/km).

TRANSACTIONS

(Les honoraires de négociation en matière de transaction sont, sauf stipulation contraire, à la charge de l'acquéreur, et inclus dans les prix affichés en vitrine ou sur les sites internet, selon le barème suivant)

1- **Transactions sur les biens à usage d'habitation :**

- De 1 à 100 000 €: 7% TTC du prix de vente avec un forfait minimal de 2500€
- De 100 001 à 999 999 €: 6% TTC du prix de vente
- A partir de 1 000 000 €: 5% T.T.C. du prix de vente.

2- **Transactions sur les terrains et immeubles mixtes (usage commercial et habitation) :**

- De 1 à 100 000 €: 8% TTC du prix de vente
- A partir de 100 001 €: 7% TTC du prix de vente